

AVIS

La réunion du **CONSEIL MUNICIPAL**
se tiendra à la salle du conseil municipal de VAUGNERAY,
le lundi 20 juin 2022 à 20h30

ORDRE DU JOUR

Délibérations :

1. VIE MUNICIPALE- Installation d'une nouvelle conseillère municipale
2. VIE MUNICIPALE – Election des administrateurs du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à la suite d'une démission
3. ASSOCIATIONS - Subventions aux associations – Exercice 2022
4. ASSOCIATIONS - Subvention 2022 - USOL GÉNÉRAL
5. ASSOCIATIONS - Subvention 2022 MJC dans le cadre du contrat enfance jeunesse
6. ACTION SOCIALE – Subvention 2022 au Centre communal d'action sociale de Vaugneray
7. SCOLAIRE – Fixation des tarifs des repas au restaurant scolaire des écoles publiques
8. URBANISME-Non réalisation d'une évaluation environnementale liée au dossier de révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme.
9. URBANISME-Révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme – Bilan de la concertation et arrêt du projet.
10. MARCHES PUBLICS –Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une maison de santé et de locaux associatifs 9 rue de la Déserte– 69670 VAUGNERAY
11. MARCHES PUBLICS –Attribution des marchés de travaux dans le cadre de l'opération réaménagement d'un immeuble en vue de la création de deux logements et d'un commerce sis 1/3 rue de la Maletière – 69670 VAUGNERAY
12. URBANISME - Autorisation à Monsieur le Maire de déposer une demande de permis de construire au nom de la commune : Réhabilitation du bâtiment situé 1 et 3 rue de la Maletière.
13. FONCIER – Aménagement de 2 logements locatifs sociaux dans une propriété communale sise 1 et 3, rue de la Maletière – Demande de subvention et d'agrément PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) /PLUS (Prêt Locatif à Usage Social).
14. FONCIER – Acquisition d'une bande de terrain rue de Charpieu auprès de l'indivision HASSLER.
15. RESSOURCES HUMAINES – Approbation de l'avenant n°2 au contrat groupe risques statutaires proposé dans le cadre de la convention unique cdg69
16. RESSOURCES HUMAINES – Conditions de gratification des stagiaires accueillis au sein de la commune de la VAUGNERAY

Communications :

1. Information sur les décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal (L2122-22 du Code Général des collectivités Territoriales)

A Vaugneray, le 14 juin 2022

Le Maire,
Daniel JULLIEN

Affiché le 14/06/2022

